

L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

Déclaration du groupe Coopération

Nos infrastructures de réseau telles qu'elles existent aujourd'hui sont quelque part une source de fierté, en raison du maillage territorial certain qu'elles fournissent et de leur robustesse en cas de crise.

Mais elles sont aussi un motif d'inquiétude, car elles ne sont pas toujours bien entretenues, et doivent être en capacité de répondre aux défis écologiques et numériques qui sont devant nous. L'investissement sera clé dans les années à venir et le plan de relance devra intégrer cette nécessité. Le CESE a ainsi tout à fait raison d'appeler à une ambition renouvelée en matière d'investissement dans ce domaine si critique.

Les infrastructures de réseau sont tout à fait fondamentales pour les acteurs économiques que nous représentons.

Dans la filière des télécommunications, où l'on retrouve des acteurs coopératifs majeurs qui développent des produits et systèmes notamment destinés au développement de la fibre optique sur tout le territoire, les enjeux sont ceux des emplois de demain et de la souveraineté numérique, dont nous avons tant besoin dans l'après-crise.

Quant aux transports et à la logistique, qui sont des maillons essentiels de la continuité de la chaîne alimentaire, ils donnent lieu à une attention particulière de la part des coopératives agricoles dans le contexte actuel de la crise sanitaire. Leur fluidité et leur capacité d'ajustement sont indispensables pour nourrir nos concitoyens.

En matière d'énergie, avec la montée en puissance de l'éolien, du solaire et du biométhane, dans lesquels des coopératives sont positionnées, les réseaux électriques et gaziers vont devoir faire face à la décentralisation des moyens de production, et il faudra en tenir compte en tant que facteur d'évolution de l'offre d'électricité.

Dans ce paysage mouvant, l'État doit endosser un rôle de stratège en matière d'infrastructures de réseaux, dans une vision transversale et de long terme, et en vue de lutter contre leur vieillissement et de répondre à l'évolution des besoins. Il doit missionner une instance pour préparer et coordonner une stratégie multisectorielle et pluriannuelle. Il

doit garantir une égalité d'accès à tous aux services essentiels rendus par les infrastructures de réseaux, gage de cohésion économique et sociale.

D'autres acteurs peuvent également être mobilisés face à l'ampleur des défis : les partenariats publics-privés sont à ce niveau une piste qui a été empruntée pour de nombreux projets. Il serait intéressant d'en évaluer de façon concertée tous les effets, positifs ou discutables.

Le groupe de la coopération, qui reconnaît bien entendu l'importance du sujet des infrastructures de réseaux et d'autant plus dans le contexte actuel, a voté l'avis.